

Encadrement

Pour le Salon, la SCA exige que toutes les aquarelles doivent respecter les normes communes d'encadrement:

- Moulure de métal ou composite : argent, noir ou bronze
- Passe-partout double, si désiré, au choix sans acide.
Plexiglas régulier clair
- Endos de foamcore 3/16" sans acide, si applicable.
- Œuvres marouflées acceptées, avec ou sans passe-partout ET avec une vitre plexis ET moulure de métal ou composite.
- Grandeur maximale de l'œuvre encadrée : 30 x 38 x 1po

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les tableaux soumis pour exposition au Salon doivent toujours être faits majoritairement d'aquarelle, mais pourront aussi contenir les produits suivants dans la proportion indiquée; pourront avoir été créé sur les supports énoncés; et pourront être vernis, à condition que l'encadrement réponde aux exigences de la SCA :

Matériels d'artiste

Aquarelle liquide : oui

Aquarelle iridescente : oui, à 50% et moins

Aquarelle luminescente : oui à 10% et moins

Crayons aquarelle : oui à 50% et moins

Bâtons aquarelle : oui à 50% et moins

Aquapasto : oui à 10% et moins

Encre aquarelle : oui à 10% et moins

Encre de Chine : oui à 10% et moins

Pastel sec : oui à 10% et moins

Pigments en poudre : oui à 10% et moins

Caséine : oui à 10% et moins

Tempéra : oui à 10% et moins

Gouache : oui à 10% et moins

Acrylique : oui à 10% et moins

Supports acceptés

Papier végétal- Papier synthétique- Papier minéral